

Baccalauréat session de juin 2020 - A l'issue du 2nd groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

A la session du baccalauréat de juin 2020, 12 343 candidats se sont présentés à l'examen (- 67 candidats par rapport à 2019). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 96,2% à l'issue des épreuves de rattrapage (89,3% en 2019). Il reste supérieur au résultat national (+0,4 point). Le taux de réussite s'établit à 98,4% pour le baccalauréat général, à 97,0% pour le baccalauréat technologique et à 91,0% pour le baccalauréat professionnel.

Résultats par série

Séries	France Métropolitaine + DOM		Académie de Clermont-Ferrand							Total	
	Taux de réussite		Premier groupe d'épreuves				Second groupe d'épreuves		Admis	Taux de réussite	
	juin 2019	juin 2020	Présents	Admis	Taux de réussite	Ajournés	Présents	Admis		juin 2019	juin 2020
L	91,5 %	97,5 %	1 047	978	93,4%	8	61	51	1 029	93,8 %	98,3%
S	91,3 %	98,7 %	3 471	3 304	95,2%	16	151	116	3 420	92,9 %	98,5%
ES	90,6 %	98,4 %	2 300	2 166	94,2%	10	124	96	2 262	91,4 %	98,3%
TOTAL Général	91,1 %	98,4 %	6 818	6 448	94,6%	34	336	263	6 711	92,5 %	98,4%
ST2S	90,4 %	97,1 %	473	441	93,2%	6	26	17	458	91,8 %	96,8%
STD2A	96,6 %	99,3 %	91	91	100,0%	0	0	0	91	97,9 %	100,0%
STMG	85,2 %	94,2 %	950	857	90,2%	14	79	72	929	83,6 %	97,8%
STI2D	90,3 %	96,6 %	595	534	89,7%	7	54	33	567	91,2 %	95,3%
STL	90,1 %	96,4 %	186	164	88,2%	4	18	15	179	93,5 %	96,2%
STHR	94,7 %	98,4 %	67	65	97,0%	1	1	1	66	100,0 %	98,5%
TOTAL Technologique	87,9 %	95,5 %	2 362	2 152	91,1%	32	178	138	2 290	88,9 %	97,0%
TOTAL Général et Technologique	90,2 %	97,6 %	9 180	8 600	93,7%	66	514	401	9 001	91,6 %	98,1%
Production	80,6 %	89,8 %	1 404	1 238	88,2%	105	61	28	1 266	80,0 %	90,2%
Services	83,1 %	90,7 %	1 759	1 564	88,9%	88	107	49	1 613	85,2 %	91,7%
TOTAL Professionnel	82,0 %	90,3 %	3 163	2 802	88,6%	193	168	77	2 879	82,9 %	91,0%
TOTAL toutes séries	88,1 %	95,8 %	12 343	11 402	92,4%	259	682	478	11 880	89,3 %	96,2%

Source : MENESR-OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : 1 047 candidats se sont présentés au baccalauréat dans la série littéraire, 1 029 ont été reçus à l'issue du second groupe d'épreuve, soit un taux de réussite de 98,3%, en hausse par rapport à la session 2019 (+ 4,5 points) et supérieur de 0,8 point par rapport au résultat national.

■ Baccalauréat général :

Ces candidats constituent 55,2% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite est identique au résultat national.

Dans l'académie, le taux de réussite est supérieur par rapport à 2019 (5,9 points) avec une moindre hausse pour la série L (4,5%).

■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats constituent 19,1% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite reste supérieur au résultat national (+1,5 point).

Dans l'académie, le taux de réussite est supérieur par rapport à 2019 (8,1 points) notamment dans la série STMG (14,2 points).

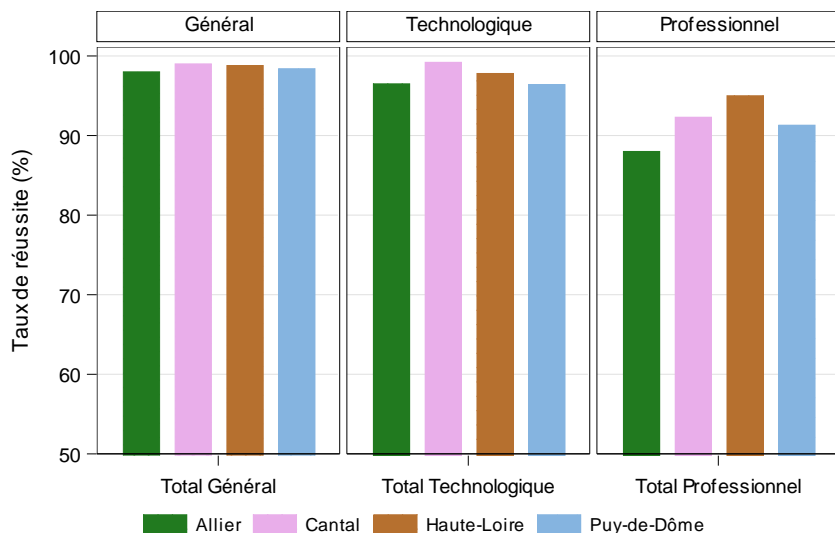
■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats constituent 25,6% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite reste supérieur au résultat national (+0,7 point).

Dans l'académie, le taux de réussite est supérieur par rapport à 2019 (8,1 points), à la fois dans les domaines de la production et des services.

Résultats par département



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 99,0% pour le département du Cantal.

A l'issue du second groupe, la Haute-Loire affiche le plus haut taux de réussite tous baccalauréats confondus avec 97,8% de candidats qui obtiennent leur diplôme.

Pour le baccalauréat général, les taux de réussite s'échelonnent entre 98,0% pour l'Allier et 99,0% pour le Cantal, en passant par la Haute-Loire (98,8%) et le Puy-de-Dôme (98,4%).

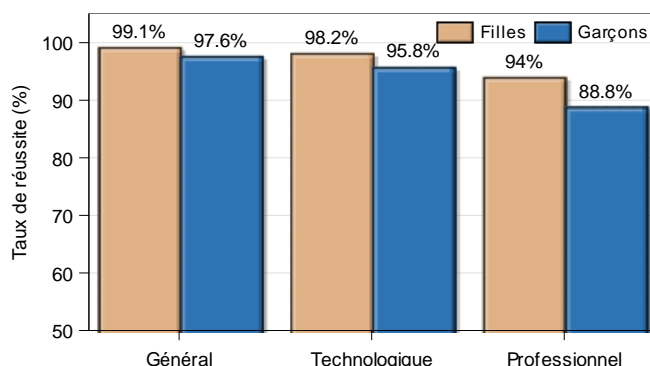
Le Cantal, qui affichait un taux de réussite au baccalauréat technologique inférieur à la Haute-Loire à l'issue du premier groupe, se place devant à l'issue du second groupe (respectivement 99,2% et 97,8%). Avec seulement 1,5 points de moins, l'Allier et le Puy-de-Dôme ont les plus faibles taux de réussite (respectivement 96,5% et 96,4%). C'est par ailleurs dans ce dernier département que les bacheliers sont les plus

nombreux : la moitié des bacheliers de l'académie ont passé leur baccalauréat dans le Puy-de-Dôme.

Avec 95,0%, la Haute-Loire obtient le taux de réussite le plus élevé dans la voie professionnelle. Il est suivi par le Cantal (92,3%) puis le Puy-de-Dôme (91,3%). L'Allier est un peu plus en retrait avec un taux de réussite de 88,0%.

Ainsi, après les épreuves de rattrapage, les quatre départements de l'académie sont homogènes en termes de réussite au baccalauréat général, un peu moins au baccalauréat technologique. Ils sont plus hétérogènes en termes de réussite au baccalauréat professionnel.

Résultats filles/garçons



Source : MENESR-OCEAN/CYCLADES

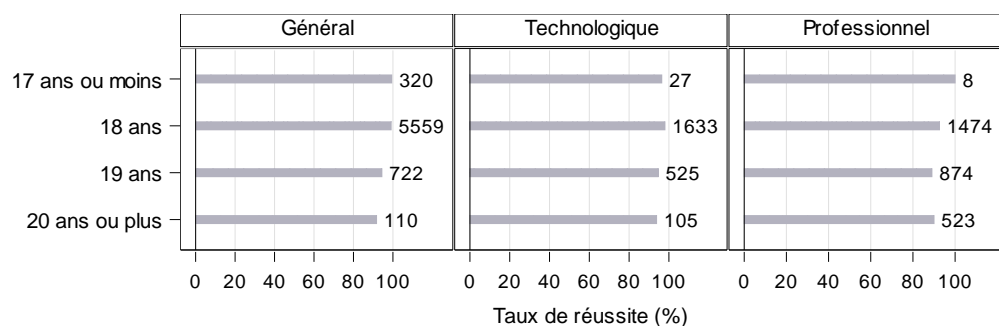
Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 99,1% au baccalauréat général, contre 97,6% pour les garçons.

observée à la session 2019 (53,0%). L'académie compte 498 bachelieres en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+2,4 points) et par un taux de réussite supérieur pour les filles tous baccalauréats confondus (97,8% contre 94,6% pour les garçons, soit un écart de 3,2 points).

L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat professionnel (5,2 points), Dans la série ES, l'écart est également très en faveur des filles (3,2 points), tout comme dans les séries technologiques STL et ST2S (respectivement 3,8 et 3,4 points). Dans les autres séries, l'écart en faveur des filles est inférieur à 3,0 points.

La proportion de bachelieres parmi les bacheliers (52,1%) est légèrement inférieure à celle

Résultats par âge



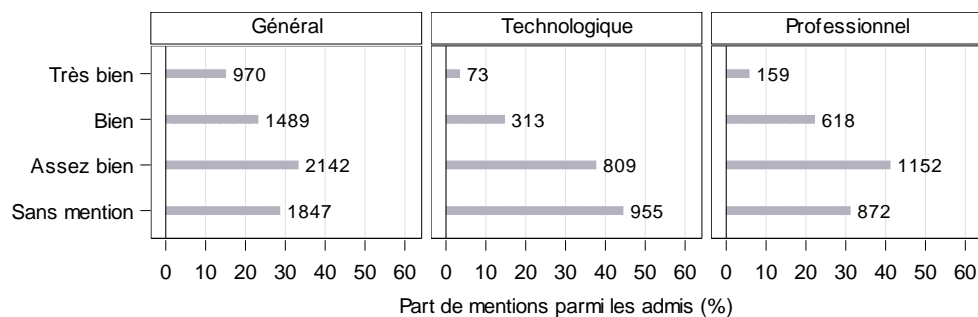
Source : MENESR-OCEAN/CYCLADES
Clé de lecture : 5 559 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite est de 99,1%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la plupart des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 93,6% des admis pour le baccalauréat général, 94,2% des admis pour le baccalauréat technologique et 81,6% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, près de 1 candidat sur 5 a 20 ans ou plus.

De manière générale, l'avance scolaire augmente le taux de réussite.

99,4% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme général contre 91,7% pour les candidats âgés de 20 ans ou plus. 96,4% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme technologique contre 93,8% pour les 20 ans et plus. 100,0% des « 17 ans et moins » ont le diplôme professionnel contre 90,0% chez les 20 ans et plus.

Les mentions



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES
Clé de lecture : 2 142 lauréats du baccalauréat général, soit 31,9% des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

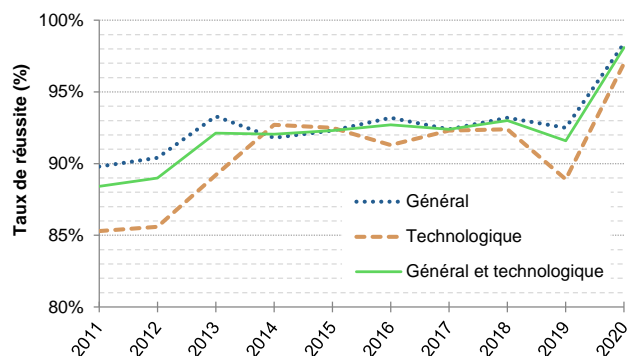
La proportion de mentions parmi les admis tous baccalauréats confondus est en hausse par rapport à la session 2019 (passant de 55,5% à 65,0%).

68,6% des admis au baccalauréat général et 52,2% des admis au baccalauréat technologique obtiennent une mention. Par rapport à 2019, la proportion de bacheliers avec mention augmente dans les trois filières générale,

technologique et professionnelle, respectivement de 9,6 points, 6,2 points et 11,9 points.

Tous baccalauréats confondus, la proportion de bacheliers avec une mention « bien » ou « très bien » est de 30,5% des admis. Cette proportion est bien plus élevée dans la voie générale (36,7%) que dans les voies technologique et professionnelle (respectivement 16,9% et 27,0%).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : le taux de réussite au baccalauréat technologique session 2011 était de 73,0%.

Depuis 2011, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 9,7 points. Toutefois, depuis 2014, la tendance est une relative stabilité, avec des fluctuations annuelles généralement inférieures à 1,0 point. L'amplitude de ces fluctuations est un peu plus importante pour la voie technologique. A la session 2020, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique est en hausse (respectivement +5,9 et +8,1 points).

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (applications OCEAN et CYCLADES).

Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue), hors établissements relevant du ministère de l'agriculture. Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas intégrés dans les statistiques.

Les données sont considérées comme provisoires car elles n'intègrent pas les sessions de remplacement du mois de septembre. La session 2020 comporte deux particularités, dues à l'épidémie de Covid-19. La première particularité est que les résultats sont issus du contrôle continu. La seconde particularité est issue de la première : une petite partie des candidats, non éligibles au contrôle continu, sont directement inscrits à la session du mois de septembre 2020 (le nombre de ces candidats était de 61 à la session de septembre 2019, le nombre de candidats prévus à celle de septembre 2020 est de 318).

Définitions

Premier et second groupes d'épreuves : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Pour la session 2020, la notion de candidat « présent » est tributaire des conditions particulières liées aux épreuves (contrôle continu).

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

STHR : Hôtellerie



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Auteur(e)

Stéphane Frugier

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)